



Lettre  
aux

# Organisateurs

Numéro 6  
1<sup>er</sup> semestre 2003

**CEMÉA**  
CENTRE DE VACANCES ET DE LOISIRS

de centres de vacances et de loisirs

## ÉDITORIAL

- 2003 année de la mise en place d'un nouveau cadre réglementaire pour les CVL.
- 2003 mise en route d'un dispositif gouvernemental sur l'engagement des jeunes.
- 2003 année du volontariat ?

Trois dossiers centraux, trois aspects en lien avec la spécificité des accueils collectifs de mineurs.

Les modifications importantes du contexte et du cadre d'organisation des CVL peuvent apporter des réponses satisfaisantes pour notre action commune. Elles peuvent aussi conduire à des ruptures que les Ceméa qualifieraient d'historiques.

Le nouveau cadre réglementaire est applicable en mai 2003. Il traduit les choix et les orientations du gouvernement en matière de protection des mineurs. Il valorise la dimension éducative des CVL avec le projet éducatif. Beaucoup d'aspects devraient apporter une clarification pour l'action. D'autres, obligeront les organisateurs à affirmer leurs choix et à assumer toutes leurs responsabilités. Des difficultés concrètes apparaissent pour l'application des textes, posant l'habituelle question de leur adéquation avec les réalités de terrain.

Il nous faudra, ensemble, mesurer en quoi les avancées sont réelles et en quoi elles remettent en cause le développement de formes d'accueil au premier rang desquels se trouvent les centres de loisirs.

Des évolutions, des adaptations seront nécessaires. Les Ceméa souhaitent qu'elles se fassent bien au service des enfants et des jeunes, au service des projets et du sens avant tout.

Dans ce cadre, le volontariat est aujourd'hui en quête de reconnaissance.

N'a-t-il pas été, depuis longtemps sous d'autres appellations, l'une des particularités des CVL ? Il est urgent de le reconnaître et d'en définir les conditions de mise en œuvre au plus vite. Nous savons les difficultés grandissantes que certains d'entre vous rencontrent dans ce domaine avec les inspecteurs du travail. Nous savons aussi les situations ambiguës précarisant des emplois sans qualifications professionnelles.

Le dossier du volontariat a sans doute la possibilité d'aboutir au plan législatif en cette année 2003. Nos plate-formes associatives y travaillent en permanence.

Nous avons besoin de votre appui pour l'aboutissement de ce dossier du volontariat. Votre engagement est central, parce que vous êtes les accueillants de cet engagement volontaire.

Les Ceméa seront à vos côtés afin de faire de 2003, l'année du volontariat dans les Centres de vacances et de loisirs !

Jacques DEMEULIER

## ACTUALITÉS DES CVL

### 2003 : vers un nouveau BAFA avec un statut de volontariat enfin reconnu...

La formation Bafa doit évoluer bientôt parce que l'environnement des CVL change et que le secteur de l'animation évolue. La demande d'animateurs sur le terrain est de plus en plus forte, et la professionnalisation sur une partie du champ est rendue nécessaire par le développement des structures d'accueil et leur diversification.

Tous ces éléments conduisent le ministère de la Jeunesse à ouvrir un grand chantier sur la rénovation des diplômes dont le Bafa.

Ce travail se situe en cohérence avec un autre grand chantier arrivé à son terme, celui de la réglementation des CVL, applicable au 1<sup>er</sup> mai 2003.

#### Le Bafa d'aujourd'hui

Aujourd'hui composée de trois étapes vécues en alternance entre information, formation, pratique et analyse de celle-ci, cette formation est particulière pour plusieurs raisons. Elle n'est pas qualifiante au sens de la qualification professionnelle, elle est volontaire, elle s'adresse aux personnes qui ont envie, qui sont intéressées par l'animation d'enfants dans un cadre non professionnel. Elle est souvent aussi, et ce n'est pas contradictoire, une possibilité de gagner un peu d'argent pendant les vacances.

Le Bafa est, c'est dans les textes qui le régissent, sur une double logique : l'engagement citoyen d'une part, la formation de la personne et la préparation à une fonction d'animation de l'autre.

Cette formation est porteuse de sens dans notre société, parce qu'elle met en avant une démarche citoyenne, empreinte de solidarité qui caractérise l'investissement des animateurs volon-

taires. Elle prend son sens aussi parce que les acteurs de la formation, les mouvements d'éducation, organismes de formation, et vous, les organisateurs de CVL, nous assumons nos responsabilités en tant que formateurs et accompagnateurs de ces personnes, des jeunes pour la plupart.

Elle n'est pertinente qu'à cette condition. Or nous ne sommes pas dupes, chacun sait que certaines pratiques sont bien loin du strict respect du cadre actuel de l'animation volontaire, niant le sens et l'intérêt de cet engagement, considérant les animateurs volontaires comme de simples «vacataires occasionnels».

#### Les enjeux de cette évolution

Plusieurs hypothèses sont posées aujourd'hui, fondées sur des approches qui sont de notre point de vue totalement opposées.

D'un côté, on pense que les animateurs volontaires ne sont pas assez qualifiés, pas assez compétents pour encadrer des enfants en CVL et faire face à toutes les situations. Il faudrait donc faire évoluer progressivement la formation Bafa en diminuant ses prérogatives, ses champs de compétence, ses lieux d'investissement et en renforçant la dimension technique, techniciste de la formation. Cela reviendrait à faire du Bafa une sous qualification professionnelle.

De l'autre, le pari est posé que dans le contexte actuel où le gouvernement parle de l'engagement des jeunes et met en place à cet effet un grand dispositif, l'encadrement des CVL durant les vacances, est l'une des formes de cet engagement. Dans cette hypothèse, la double logique de la formation Bafa et le sens de cet engagement constituent



# Actualités réglementaires

Les décrets parus en 2002 sont aujourd'hui déclinés au travers de plusieurs arrêtés.

Celui paru le 10 décembre 2002 rappelle que le projet éducatif doit être communiqué au ministère lors de la déclaration des CVL. Il est, avec le «projet éducatif» communiqué aux agents du ministère à leur demande.

Le processus de déclaration des séjours est modifié. Le texte paru le 10 janvier 2003 en indique les nouvelles modalités. Des fiches CERFA sont parus. Tous les accueils sont sous le régime déclaratif. Le régime d'habilitation des CLSH est abrogé à compter du 1er mai 2003.

Vous devez, dans ces documents, apporter des informations concernant votre identité, les accueils prévus, les locaux, les effectifs prévisionnels, votre projet éducatif et les encadrants. Vous devez également indiquer vos choix en matière d'accueil de publics handicapés, vos projets de mini-camp dans vos CLSH le cas échéant.

Les activités en autonomie, et plus particulièrement les départs pour les adolescents, dont les conditions étaient définies dans l'arrêté du 4 mai 1981 sont précisées par voie d'instruction.

Les organisateurs devront faire part de leur intention dans ce domaine en le précisant dans leur projet éducatif.

La question du suivi sanitaire en CVL, de l'accueil des moins de 6 ans, et de l'encadrement des activités physiques font aussi l'objet de nouvelles dispositions.

Il en est de même pour la liste des titres et diplômes requis pour l'encadrement des CVL définis par un arrêté du 21 mars dernier. On le voit, le cadre de l'action dans les CVL change beaucoup. Nous vous invitons à prendre contact avec les services départementaux et régionaux de la Jeunesse et de Sports pour plus d'informations.

Les associations territoriales des Ceméa sont à votre disposition pour vous aider et vous accompagner dans la prise de connaissance de ce nouveau cadre réglementaire.

alors les axes d'évolution de celle-ci.

Les deux hypothèses s'appuient, de toute évidence sur des conceptions différentes. Elles ne conduisent pas aux mêmes choix de société, à la même conception des activités humaines.

Quand une société fait le pari de l'avenir, en faisant confiance à sa jeunesse, à ses capacités d'investissement, d'engagement, à son potentiel humaniste, elle consolide ses dispositifs qui reconnaissent et valorisent cet engagement.

Elle ne déqualifie pas les formations qui sont justement fondées sur l'engagement de la personne, sur l'apprentissage en actes de la solidarité, du « vivre ensemble », sur la prise de responsabilités. Le stage Bafa est construit sur cette philosophie. L'implication et l'association des stagiaires à la formation, à l'organisation de la vie quotidienne, les modes de relations avec les formateurs, en sont les premiers indicateurs.

## Une responsabilité éducative

Pour les Ceméa, cette formation doit évoluer, tant dans ses contenus que dans son organisation générale, pour traduire le choix politique et éducatif qui reconnaît, organise et favorise l'engagement des jeunes. L'évolution ne doit pas céder à une certaine lecture de la réalité des CVL et des attentes de certaines familles, pour suivre une logique sécuritaire, déresponsabilisante et crispée sur une vision monolithique des formes de l'activité humaine.

Le Bafa doit évoluer pour permettre, plus qu'auparavant, à des personnes dont ce n'est pas l'activité principale, pas le métier, d'exercer, aux côtés des professionnels, une véritable responsabilité éducative, d'être acteurs éducatifs, d'être reconnus et valorisés en tant que tels.

Cela exclut le morcellement de cette formation en modules techniques.

Cela exclut la construction de cette formation sur des logiques de formation professionnelle. Cela suppose évidemment la prise en compte, dans ses contenus, des évolutions de l'environnement des CVL.

Cela suppose une prise de position claire des organisateurs qui pensent que les centres de vacances et de loisirs sont des lieux d'éducation pour les participants et pour les jeunes qui les encadrent. Ils doivent faire entendre leur attachement à cet engagement volontaire et au sens qu'il apporte à leurs accueils collectifs de mineurs.

Un cadre permettant à cet engagement volontaire d'exister est indispensable.

Il doit, dès 2003, être enfin reconnu, par la voie législative et traduit par un statut du volontariat pour les CVL.

## Un engagement volontaire

Ce choix, cet objectif, les Ceméa les ont posés depuis longtemps.

Les propositions de cadrage pour cet engagement volontaire existent. Elles ont fait l'objet de négociations entre les partenaires depuis plusieurs années. La durée de 80 jours maxi sur une année civile est un des bornages devant garantir le sens du volontariat et lutter contre les déviations sur le terrain.

Voir reconnaître ce statut du volontariat est dans la conception politique et philosophique des Ceméa. Nous nous revendiquons d'abord d'un courant, celui de l'éducation nouvelle. Ses valeurs sont au cœur des méthodes et des démarches mises en place dans les formations des Ceméa.

Nous avons toujours revendiqué l'appartenance des Ceméa à une sensibilité de gauche, dans un courant humaniste et progressiste. Nous nous situons toujours dans une perspective de transformation de la société.

Nos positions sur la reconnaissance d'un statut du volontariat ne changent pas avec l'alternance politique dans notre pays.

Cela fait plus de dix ans, comme l'écrit Jean François Magnin, directeur général adjoint des Ceméa dans la lettre interne à nos militants, que les Ceméa, avec d'autres associations, agissent pour que l'engagement volontaire soit valorisé et reconnu.

## Le nécessaire soutien des organisateurs

C'est pourquoi l'évolution de la formation Bafa doit rester dans la logique du sens de l'engagement volontaire, à un moment donné de sa vie, sur une période cadrée, dans des conditions définies et reconnues par tous les acteurs des CVL.

Votre soutien, votre engagement sont indispensables.

Les CVL sont en cette année 2003 face à un choix historique pour leur devenir.

Les Ceméa seront mobilisés à vos côtés pour faire de 2003 l'année du volontariat dans les CVL.

*Vincent Chavaroche*

*Directeur du Département Vacances  
Loisirs Tourisme des Ceméa*

# Maladie, mal à dire

**Au départ, cela devait être plutôt tranquille cette colo maternelle... mais ce fut une riche expérience. Ils étaient trente-neuf, de quatre à six ans, venant de la banlieue parisienne. Huit animateurs avaient été embauchés. Je faisais partie de l'équipe de direction en tant qu'assistant sanitaire, même si nous avions pensé que je pourrais également porter un regard plus spécifiquement pédagogique. Et je m'étais fixé un objectif plutôt général : que chacun se sente bien... vaste programme !**

Qu'est-ce que cela voulait dire pour moi ? Une relation individualisée avec l'enfant, attentif à sa sécurité affective et aux signes plus ou moins somatiques pouvant y être liés (mal de ventre, de tête...) ; à sa relation aux « bobos » (j'ai pas mal, je pleure pas... ou alors le drame de la petite écorchure) ; sa relation avec son corps, par le biais de l'hygiène, mais aussi qu'il puisse m'autoriser à le toucher

pour tel ou tel soin (mettre un suppositoire, regarder dans sa bouche, le palper...), qu'il ait son mot à dire sur ce que je pouvais faire pour lui. C'était aussi accueillir l'enfant ayant déjà un traitement, un « petit problème » sur lequel il fallait avoir une vigilance plus ou moins importante, quelques-uns avaient des prédispositions asthmatiques, un autre pouvait être sujet à la déshydratation...

## Ne pas nier la douleur

Tout cela, j'ai eu maintes occasions de le mettre en pratique. En effet, dès les premiers jours, dès le premier soir, il y a eu des petits tracas digestifs, maux de ventre principalement. Le choix peut être contesté mais ce fut le mien d'entrée : ne pas nier la douleur ou le ressenti de l'enfant (ce n'est pas grave, cela ira mieux demain !), ne pas hésiter à lui demander ce qui peut l'aider à aller mieux : un petit médicament ? S'asseoir un moment ? Que je regarde son ventre ? C'était

souvent un peu tout cela à la fois. Et prendre le temps de l'installer dans un petit coin à l'écart pour que je puisse ne m'occuper que de lui, même si ce n'était pas très longtemps.

Il y avait toujours un contact physique avec chacun d'eux, un message « codé » pour dire : « Je suis avec toi, je m'occupe de toi ». Bien souvent c'était la main sur le front, le bisou pour savoir s'il y avait température ou pas ; pour les égratignures, il fallait bien prendre le bras ou la jambe dans mes mains pour faire le soin mais, avec douceur, en prenant le temps et puis en tâtant un peu autour de la plaie, en passant le pouce ou la main en caresse pour retirer les petites salissures ou tout simplement pour faire du bien.

Il m'a semblé important de m'appuyer sur cette relation au corps auprès de l'enfant : il est loin des siens pendant dix-huit jours, l'animateur ou l'animatrice qui peut faire aussi des câlins va être plus ou moins disponible, plus ou moins à l'aise pour

## PUBLICATIONS

### Vient de paraître...



#### Fichier *ET SI ON CUISINAIT ! 57 RECETTES*

Que fait au moins une fois dans la journée un groupe d'enfants, qu'il soit en centre de loisirs ou de vacances ?  
**IL MANGE !!!**

Il mange mais ne fait pas la cuisine.

Cependant, l'activité cuisine a toute sa place en centre de vacances ou en centre de loisirs.

L'activité ne peut pas être pratiquée à la légère et demande qu'on respecte la législation en vigueur par rapport à l'alimentation en collectivité.

Ce n'est pas un atelier "gratuit", une simple "occupation", c'est une activité qui a mille occasions de naître, mille raisons d'exister.

Faire la cuisine, c'est partir à la découverte :

- d'instruments, généralement réservés aux grands ;
  - de techniques de transformation, de cuisson, de décoration.
- On a une idée dans la tête, idée que l'animateur saura accueillir, enrichir ; il saura aider pour que ce projet prenne corps et soit mené à bien.

12,50 €



#### Les Cahiers de l'Animation Vacances Loisirs n° 41

##### Dossier : Oser le culturel

Les centres de vacances et de loisirs ne sont pas, et nous le savons bien, des antres dédiées au jeu, à l'activité physique, au sport. Pas plus qu'ils ne sont des lieux spécialisés d'acquisitions des dernières techniques environnementales, écologiques techniques ou scientifiques.

Si le terme n'était pas tant galvaudé, nous dirions qu'ils sont le lieu du culturel. Au sens le plus noble du terme, au sens de ce qui donne sens à la vie. Ce numéro des Cahiers est tourné vers ce qu'affirme son titre : **OSER LE CULTUREL !**

Ces publications sont à commander aux Ceméa de votre région, ou à Ceméa Publications  
24, rue Marc Séguin - 75883 Paris Cedex 18  
Tél. 01 53 26 24 41.  
[www.cemea.asso.fr](http://www.cemea.asso.fr)

## Maladie, mal à dire (suite)

les faire... Je ne faisais pas trop de câlins, mais j'avais le temps de leur consacrer toute mon attention et d'être l'adulte qu'ils pouvaient avoir pour eux tout seul, même pour une minute.

Car évidemment, c'était eux qui venaient me solliciter de manière plus ou moins volontaire : la « gamelle » en vélo est généralement peu prévisible... quoique vu certains « pilotages », on pouvait s'y attendre.

Il y en a un comme ça que j'ai bien dû soigner une dizaine de fois dans les huit premiers jours : égratignures un peu partout, une belle plaie au menton l'obligeant à ne plus faire de vélo pendant un jour et demi (deux c'était trop long !) : il avait un air un peu blasé pendant les soins : ça pique pas le dakin, j'ai l'habitude de tomber chez moi, même pas mal (sauf pour le menton).

Et puis, nous avons réussi à faire en sorte que l'activité vélo soit moins périlleuse (cadre plus clair avec un animateur dédié à ce moment, traçage au sol ayant pour effet de canaliser les trajectoires et les vitesses) : moins de chutes, moins de visites de notre kamikaze à l'infirmerie...

Bizarrement, il se mit à avoir mal à une dent peu après comme certains de ses petits camarades à qui je mettais un petit gel buccal, et puis il a eu mal au ventre aussi, avéré certes, mais quand même...

### Un rituel

Il ne fut pas le seul à faire cela : un arrêt de traitement, ce petit rituel de rencontre une, deux ou trois fois par jour n'existait plus et un ou deux jours après, rechute ou autre petit problème à soigner avec un nouveau traitement quotidien. Cela m'a questionné : était-ce par ce qu'ils appréciaient véritablement de se faire un peu bichonner qu'ils déclenchaient quelque petites angines ou des maux de gorge ? Si oui, à quel besoin cela répondait-il ? N'avais-je pas provoqué indirectement cette relation ?

Effectivement il semblerait que nous ayons eu un virus provoquant des maux de gorge avec mal de tête et de la fièvre : mais dès le lendemain du début du traitement, la majeure partie des enfants étaient repartis.

Sur huit ou neuf enfants ayant eu un traitement pour ces symptômes, deux ont toussé un bout de temps avec une forme un peu vacillante.

Est-ce que je n'appelais pas le médecin un peu trop vite, sachant que je laissais

généralement passer une nuit pour voir si la fièvre retombait ou pas ? Autant de questions qui restent en suspens avec des observations, des anecdotes.

La tournée des médicaments se faisait généralement au moment du déjeuner le matin de manière déambulatoire (je faisais un peu le tour de la colo pour trouver les enfants), au moment des repas de midi et du soir, voire au moment du coucher : cela était devenu le rituel pour une chambre : les médicaments puis un bisou à chacun.

### Une relation privilégiée

Certains enfants qui n'avaient pas de traitement se rappelaient à ce moment là qu'ils avaient mal à une dent, qu'ils avaient mal à la tête, qu'il fallait mettre un coup de « pchi-pschitt » dans la gorge... Il ne fallait pas oublier le traitement de celui-ci car il avait très mal aux dents : c'était vrai mais c'était ses copains qui réclamaient pour lui.

Et puis, à force d'essayer d'avoir un petit truc, W... réussit un jour à avoir de la fièvre et mal à la gorge, suffisamment longtemps pour que j'appelle le médecin ; une fois le traitement prescrit je me retournais vers lui en lui disant : « Ça y est, je vais pouvoir te donner des médicaments ! » Il me répondit « oui » avec un grand sourire.

Ne serait-ce pas un échec pour l'assistant sanitaire si l'enfant, pour avoir une relation privilégiée, n'arrive à le dire qu'en devenant malade ? Ou alors peut-on élargir la question au fait qu'être entendu est important pour l'enfant et qu'il n'hésitera pas à utiliser tous les moyens pour y parvenir, y compris être malade ? Il est vrai que j'ai personnellement été influencé par le cheminement de réflexion de Jacques Salomé quant à la difficulté de se dire aujourd'hui, d'exprimer ce que l'on aimerait et notamment que d'autres s'occupent de nous : dans ce que nous avons du mal à dire.

Il n'y a eu que deux enfants auprès de qui j'ai essayé de « couper le cordon » : une fille qui m'aurait bien suivi tout le temps, et qui avait du mal dans sa relation avec les autres enfants et un garçon qui souhaitait que je prenne beaucoup de temps avec lui pour m'amadouer, ainsi que les autres membres de la direction, afin de mieux continuer à faire des siennes durant le séjour.

Cette relation à travers les traitements n'a concerné qu'une dizaine d'enfants en tout et pour tout, les autres n'ont fait que de rapides passages mais j'ai

rencontré quasiment tout le monde. Il y a aussi d'autres personnes auxquelles je pensais lorsque je me fixais cette volonté de les aider à ce qu'elles se sentent bien : les animateurs. Là aussi, ce fut un peu au-delà de ce que je m'étais imaginé : sur les huit, j'ai pu aider, échanger avec, soigner, emmener chez le médecin six d'entre eux.

### Les animateurs aussi

Du simple conseil demandé pour traiter telle rhino-pharyngite, aux soins sur plaie, en passant par une visite aux urgences pour une déchirure musculaire. Je crois que là aussi, il y avait un besoin plus ou moins fort, plus ou moins affirmé de se sentir un peu pris en charge dans ce séjour, qui était une grande découverte, pour ne pas dire un choc, pour la majorité d'entre eux. Se poser, pouvoir parler de soi un peu, même à travers l'expression de symptômes, se faire soigner alors qu'on pourrait très bien le faire soi-même... J'acceptais de le faire sans problème, car cela me semblait aussi important de m'occuper d'eux, pour qu'ils puissent un peu souffler, respirer, se faire un peu bichonner eux aussi, chacun à leur manière. Et bien entendu, cela s'est plutôt déclenché dans la deuxième partie du séjour.

Je crois que cette fonction d'assistant sanitaire que j'exerçais pour la première fois est à la croisée de toutes ces personnes et qu'effectivement, l'on peut accepter que chacun puisse vouloir que l'on s'occupe de lui, enfant et adulte.

*Olivier Lozay*

## Lettre aux organisateurs

### Directeur de la publication

Christian Gautellier

### Rédacteur en chef

Vincent Chavaroche

### Maquette

Béatrice Jean

### Flashage & Impression

Graphic Impression - Tél. 05 56 89 89 17

### Comité de rédaction

Ahmed Ben Allal (Nord Pas de Calais), Stéphane Garnier (Basse Normandie), Alain Ghéno (Association nationale), Marie Laure Gonzales (Bourgogne), Marc Keim (Lorraine), Christian Groussard (Poitou Charentes), Annie Lozay Marie (Haute-Normandie), Thierry Malfait (Picardie), Franck Perrin (Ile de France), Véronique Quesnel (Basse Normandie)

### Photographies

Alain Genest

### Contacts

Ceméa « Politiques Vacances-Loisirs »  
24, rue Marc Seguin - 75883 Paris Cedex 18  
Tél. 01 53 26 24 42 - Fax 01 53 26 24 19  
www.cemea.asso.fr